Recommandé Accusé Réception

A adresser par le propriétaire à son voisin sur le terrain duquel s'étend l'obligation légale de débroussaillement.

Tharaux, le

**Objet :** Débroussaillement obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de Tharaux.

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire d’une construction située sur la parcelle [situation cadastrale et adresse du bien] commune de Tharaux.

La réglementation relative au débroussaillement impose une profondeur de débroussaillement de 50 mètres autour de ma construction ou installation de toute nature (article L134-6 du Code forestier).

Ce débroussaillement doit être réalisé en partie sur votre propriété [situation cadastrale du bien voisin].

J’ai l’honneur de vous demander si vous comptez faire les travaux ou, si vous ne les réalisez pas vous-même, de m’autoriser à pénétrer sur votre terrain afin d’y réaliser les opérations réglementaires de débroussaillement dont j'ai la charge afin qu’elles soient conformes aux prescriptions techniques départementales. Ces travaux peuvent comprendre l’abattage d’arbres.

En effet, ces opérations de débroussaillement visent à la sécurisation de mon habitation vis-à- vis du risque d’incendie de forêt, et la non-réalisation de ces obligations est sanctionable d’une amende de 135 euros, voir d’un pourvoi d’office par la commune.

À défaut de réponse ou d’autorisation donnée sous un mois, les obligations légales de débroussaillement autour de ma construction seront mises à votre charge, ainsi que les éventuelles sanctions et pourvoi d’office précités.

Dans le cas où vous me donneriez l’autorisation de pénétrer sur votre propriété, je vous saurai gré de bien vouloir m’indiquer si :

* vous souhaitez connaître la date d’exécution des travaux
* vous souhaitez un rendez-vous afin de marquer les arbres à conserver
* vous souhaitez conserver le bois coupé (en cas de nécessité de mise à distance des arbres)
* vous me permettez de brûler les rémanents de coupe sur votre terrain.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.